

Études d'histoire religieuse



Les cours à domicile de l'UCC, 1929-1969 : un filon inexploré de notre histoire rurale

Jacques Brodeur

Volume 58, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006880ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006880ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brodeur, J. (1992). Les cours à domicile de l'UCC, 1929-1969 : un filon inexploré de notre histoire rurale. *Études d'histoire religieuse*, 58, 39–47.
<https://doi.org/10.7202/1006880ar>

Article abstract

Pendant 40 ans et sans discontinuer, entre 1929 et 1969, les quelques 1 000 leçons des 43 cours à domicile de l'UCC ont marqué le milieu rural et agricole québécois. A raison d'un cours par année, tous les cours ont été publiés dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous*, fondée en 1929, et dont le tirage en 1950 atteignait 80,000 copies. L'ensemble des cours représente un livre de 8 000 pages. Les thèmes abordés vont de la technique des sols à la gestion d'entreprise, de l'entretien du tracteur à la doctrine sociale de l'Église, de la relève agricole à la réforme scolaire au Québec. Plus de 90 auteurs provenant de l'Institut agricole d'Oka, de l'École d'agriculture de La Pocatière et du Secrétariat général de l'UCC ont assuré la rédaction des leçons. Bref, les cours à domicile constituent une source documentaire susceptible d'inspirer, encore aujourd'hui, le monde rural québécois.

Les cours à domicile de l'UCC, 1929-1969: un filon inexploré de notre histoire rurale

Jacques BRODEUR

Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe

Résumé

Pendant 40 ans et sans discontinuer, entre 1929 et 1969, les quelques 1,000 leçons des 43 cours à domicile de l'UCC ont marqué le milieu rural et agricole québécois. A raison d'un cours par année, tous les cours ont été publiés dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous*, fondée en 1929, et dont le tirage en 1950 atteignait 80,000 copies. L'ensemble des cours représente un livre de 8,000 pages. Les thèmes abordés vont de la technique des sols à la gestion d'entreprise, de l'entretien du tracteur à la doctrine sociale de l'Église, de la relève agricole à la réforme scolaire au Québec. Plus de 90 auteurs provenant de l'Institut agricole d'Oka, de l'École d'agriculture de La Pocatière et du Secrétariat général de l'UCC ont assuré la rédaction des leçons. Bref, les cours à domicile constituent une source documentaire susceptible d'inspirer, encore aujourd'hui, le monde rural québécois.

Le thème de ce 58^e congrès annuel, *Église, éducation et monde rural*, qui célèbre ces jours-ci son 40^e anniversaire de fondation, autant de raisons solennelles pour rappeler avec fierté l'étonnante entreprise des cours à domicile de l'Union catholique des cultivateurs, l'UCC, devenue en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA). Une autre raison nous motive à parler de ces cours, au coeur de ce colloque: à deux pas d'ici, l'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière, qu'il ne faut confondre avec le Cégep du même nom, continue d'assurer, en quelque sorte, la vitalité de la plus ancienne école d'agriculture québécoise fondée en 1859 par l'abbé François Pilote, alors directeur du Collège classique de Ste-Anne. Or, c'est dans les locaux de cet institut que fut rédigée une partie importante des *cours à domicile de l'UCC*.

Rappelons d'abord quelques faits qui nous permettront de mieux comprendre en quoi l'organisation des cours à domicile représente une aventure inédite.

Après la conquête de 1759, il a fallu attendre 40 ans pour que soient créées les premières sociétés d'agriculture pour l'amélioration des techniques agricoles. Viendront ensuite les Chambres d'agriculture qui, à partir

de 1852, feront la promotion de fermes-modèles, de journaux agricoles et surtout d'expositions agricoles annuelles. Une proportion infime de cultivateurs — on a avancé le chiffre de 10% — profite de ces différents services. Vers 1860 apparaissent des regroupements paroissiaux de cultivateurs appelés Cercles agricoles. Plus tard, ces regroupements seront qualifiés de berceaux du syndicalisme agricole québécois. L'UCC, fondée en 1924, prendra en quelque sorte le relais de cette organisation. Le premier ministère de l'agriculture du Québec a été créé en 1869. Au début des années 1900, le Québec n'avait pas encore sa faculté d'agriculture. Heureusement, quelques agronomes, formés à l'étranger, contribuèrent d'une façon remarquable au développement de l'agriculture et de l'industrie laitière. On les appelait conférenciers agricoles ou démonstrateurs. En 1894, les évêques du Québec instituent officiellement, avec la bénédiction de Léon XIII, l'Oeuvre des missionnaires agricoles. Cette oeuvre allait durer jusqu'en 1926. Il s'agissait de prêtres compétents en agriculture qui étaient dispensés d'une partie du ministère sacerdotal pour collaborer avec les agronomes conférenciers à la diffusion des bonnes méthodes agricoles. Ces missionnaires militeront en faveur de la création d'une faculté d'agriculture dirigée par des laïcs pour augmenter le nombre d'agronomes à travers la province.

En 1908 est enfin créée la première faculté d'agronomie tant réclamée. En effet, l'École d'agriculture de l'Abbaye cistercienne d'Oka est affiliée à l'Université Laval, section Montréal, sous le nom de *Institut agricole d'Oka*, (IAO). Quatre ans plus tard, en 1912, l'école fondée par l'Abbé Pilote à La Pocatière en 1859, est affiliée à son tour à l'Université Laval, pour devenir ainsi officieusement la seconde Faculté d'agriculture francophone. En 1962 les facultés d'Oka et de La Pocatière ont été réunies en une seule, sur le campus de l'Université Laval, à Ste-Foy.

Ces quelques faits étant établis, nous pouvons maintenant revenir aux *cours à domicile de l'UCC* qui furent si tributaires des facultés d'Oka et de La Pocatière. Dans un premier temps, nous parlerons de l'organisation, du contenu et des rédacteurs de ces cours. Dans une deuxième partie, nous dirons un mot de leur influence dans l'évolution de la société rurale québécoise.

I. L'organisation des cours

Lors de son congrès de fondation, en 1924, l'UCC s'était donné comme priorité de diffuser la science agricole parmi ses membres. Soixante ans plus tard, en 1984, l'UPA évoque la réalisation de cet objectif en se référant aux cours à domicile:

Les cours à domicile de l'UCC furent publiés régulièrement dans *La Terre de Chez Nous* de 1929 jusqu'à la décennie des années soixante. Ces cours représentaient certainement l'une des réalisations les plus originales de l'UCC. Il s'agissait d'un système de cours par correspondance offerts gratuitement aux membres de l'UCC et de leur famille¹.

Un coup d'oeil sur la liste des 43 cours qui ont été produits entre 1929 et 1969 nous permet de constater le nombre et la variété des sujets traités, l'ordre d'apparition de chaque sujet par rapport à l'ensemble et la provenance des rédacteurs. Précisons que la rédaction des cinq premiers cours (1929 à 1931) a été assurée par les professeurs de l'Institut agricole d'Oka tandis que les huit cours suivants furent rédigés par des professeurs de La Pocatière. Enfin de 1939 à 1969 la rédaction a été assumée par l'UCC.

Rappelons que les 43 cours furent publiés dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous* (TCN) à raison d'un cours par année, sauf pour les trois premières années. Comme l'année de la TCN se déroulait du mois d'octobre à la fin de septembre de l'année suivante, chaque cours porte sur deux ans.

Les dix thèmes majeurs des cours

Ces 43 cours à domicile se regroupent en dix thèmes majeurs, qui sont apparus au gré des préoccupations jugées comme prioritaires par les membres du comité des cours à domicile de l'UCC. Evidemment, chacun de ces thèmes fut traité plus d'une fois entre 1929 et 1968.

Techniques, apparaît comme une préoccupation qui est demeurée constante du début des cours (1929) à la fin (1968). Par contre, *la mise en marché* devient une préoccupation majeure surtout à partir de 1950 et jusqu'en 1965. Par contre, les thèmes de la *doctrine sociale de l'Église* ou de la *famille agricole* sont abordés de façon explicite seulement entre 1945 et 1952. De quoi faire fondre le préjugé voulant que seuls les sujets d'ordre religieux ou familial aient été privilégiés par les responsables laïcs et religieux de l'UCC, avant la révolution tranquille. Les autres thèmes majeurs sont *l'économie*, la *coopération*, la *gestion*, le *syndicalisme*, la *politique* et *l'éducation*.

Les rédacteurs des cours: des clercs et des laïcs

La rédaction des cours à domicile a nécessité la participation de 92 auteurs, sélectionnés par un sous-comité permanent de l'exécutif de

¹ *La Terre de chez nous, Soixante ans d'Histoire, UCC-UPA, 1924-1984*, p. 30.

l'UCC. Pour des raisons évidentes, le nombre de prêtres et de religieux impliqués dans ces cours est plus abondant entre 1929 et 1939, période durant laquelle les cours sont rédigés à l'Institut d'Oka et au collège d'agriculture de La Pocatière. Fait à souligner cependant, c'est durant cette période qu'on observe le plus grand silence sur les dimensions religieuse, morale, théologique et même sur la doctrine sociale de l'Église. Les cours traitent exclusivement de sujets techniques ou administratifs. Même le troisième cours intitulé *Notre catéchisme agricole* (1929-1931), porte sur des sujets d'ordre technique, le titre référant alors non pas à un contenu religieux mais à la méthode pédagogique dite *d'apprentissage par questions et réponses*. Cette méthode était propre aux *pseudos-catéchismes*² si populaires à la fin du 19^e siècle. Par contre, pendant la période de l'UCC qui va de 1939 à 1969, période où la représentation cléricale est la plus faible (moins de 7% des rédacteurs sont prêtres), plusieurs auteurs laïcs réfèrent à la doctrine sociale de l'Église. C'est d'ailleurs Gérard Filion, qui le premier, dans ses deux cours sur la coopération (1939) et le syndicalisme agricole (1940) se fera le promoteur de la doctrine sociale de l'Église.

La clientèle inscrite aux cours

En plus des lecteurs de la TCN qui peuvent profiter des cours de l'UCC, des centaines de personnes s'engagent chaque année, par inscription officielle, à passer les examens écrits pour l'obtention d'un diplôme décerné par l'UCC. Nous n'avons pas de rapport exhaustif sur le nombre d'inscriptions et le nombre de diplômes remis entre 1929 et 1960. Toutefois, en 1949, dans le cahier souvenir du 25^e anniversaire de fondation de l'UCC, nous apprenons que plus de 35,000 diplômes ont été remis à des hommes et à des femmes qui avaient réussi les examens subis deux fois par année, dans l'école du rang ou la sacristie, sous la surveillance du curé, du vicaire ou de l'institutrice. L'historien Jean Roy, membre du groupe de recherche sur l'enseignement agricole par correspondance en Bretagne et au Québec, a produit une étude fort bien documentée sur la clientèle des cours à domicile pour l'année 1934³. Il a recensé 2,128 diplômés pour la seule année 1934-35, au nombre desquels se trouvaient

² *Les catéchismes au Québec, 1702-1963*, sous la direction de Raymond Brodeur avec la collaboration de Brigitte Caulier, Bernard Plongeron, Jean-Paul Rouleau et Nive Voisine, 1990, P.U.L. et Éd. du CNRS, pp. 354-355.

³ Jean Roy, «L'enseignement agricole au Québec, 1926-1964», dans Gérard Bouchard et Joseph Guy, *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation XVII^e XX^e siècles*, Chicoutimi et Paris, SOREP et EHESS, 1990, pp. 307-319.

784 femmes, c'est-à-dire 37% des diplômés. Encore un sujet qui mériterait d'être développé.

La diffusion des cours de l'UCC

Sauf durant les années 1929-1931, les cours à domicile comportaient 24 leçons, chacune couvrant une page entière de la TCN. A raison d'une leçon par semaine, 24 des 52 numéros produits annuellement contenaient une page entière consacrée aux cours à domicile. A ce rythme-là, il a fallu 40 années consécutives pour publier les quelque 1,000 leçons des 43 cours à domicile. Reliées ensemble, ces leçons constitueraient un livre d'environ 8,000 pages. Il faut ajouter ici qu'en plus de ses pages consacrées aux leçons, la TCN référait constamment aux cours de l'UCC par des articles de toutes sortes: articles de promotion, liste des diplômés, programme des futurs cours, biographie des auteurs, témoignages, listes des lieux où se déroulaient les examens bi-annuels, listes des surveillants d'examens. Même le congrès général de l'UCC fera chaque année le bilan des cours à domicile. Enfin, à partir de 1937, années de fondation du Service de Librairie de l'UCC, chaque cours fut publié sous forme de livret, l'année suivant sa parution dans la TCN. On souhaitait que ces livrets deviennent en quelque sorte l'embryon du rayon agricole de la bibliothèque familiale. Certains de ces livrets connurent des rééditions étonnantes, notamment les cours sur la coopération (réédité à 22,000 exemplaires), sur le syndicalisme et sur la doctrine sociale de l'Église (5,000 exemplaires)⁴. Nous constatons la grande diffusion de ces cours en notant que *La Terre de chez nous* a vu son tirage hebdomadaire passer de 8,265 copies, lors de sa fondation de 1929, à 80,000 copies en 1950, pour se stabiliser jusqu'à aujourd'hui, autour des 50,000 abonnés. Précisons encore que les abonnés provenaient de tous les coins de la province de Québec ainsi que de quelques communautés francophones de l'Ouest canadien, du Nouveau Brunswick et de l'Ontario.

Il faut noter enfin que les premiers cours à domicile publiés dans la TCN ont constitué la première édition de certains manuels de niveau universitaire. La préface de la 3^e édition du *Cours d'Agriculture d'Oka*, publié en 1947 rappelle que

la première édition parut sous le titre de *Catéchisme agricole*, et qu'elle s'écoula rapidement, absorbée en presque totalité par nos 15,000 élèves des cours-à-domicile.

⁴ Quelques exemplaires de tous ces livrets sont aux archives de la Maison de l'UPA à Longueuil.

De même, le *Manuel d'agriculture* publié en trois volumes par les professeurs de la Pocatière, en 1933, reprenait sensiblement le contenu du cours de l'UCC en 1931-32.

II. L'impact des cours à domicile sur l'évolution des mentalités du milieu rural

On peut s'interroger sur l'impact de ces cours sur l'évolution des mentalités du milieu rural.

Les cours à domicile de l'UCC possèdent peu de similitudes avec ce qu'on appelle aujourd'hui la formation à distance ou les cours par correspondance. Les cours à domicile poursuivaient deux buts pratiquement indissociables: la diffusion de la science agricole et le développement de l'entraide entre les familles du milieu rural. Ces buts sont évoqués dans les campagnes de promotion qui ont précédé leur apparition ainsi que lors de congrès généraux de l'UCC.

Les cours de l'UCC veulent atteindre toute la famille. Dans une conférence donnée à Rigaud en 1928 le père Louis-Marie, cistercien d'Oka et responsable des premiers cours, évoque l'esprit et la pédagogie des cours à domicile.

[...] Nous espérons que les parents, pour encourager à l'étude leurs enfants, surtout durant ces longues soirées d'hiver où il y a peu à faire, ne craindront pas de «s'en mêler». Nous les invitons même à s'inscrire comme élèves réguliers, même s'ils ne savent pas lire. Par les yeux de leurs enfants qui ont fréquenté la petite école, ils pourront suivre ligne par ligne cet enseignement par écrit. Et ainsi suivi à deux ou trois, dans les colonnes du journal, le cours à domicile portera infaillablement des fruits; les enfants répondront en lisant sur le papier, les parents répondront en lisant dans l'expérience de toute leur vie⁵.

On peut en faire un jeu de société. En 1931, Auguste Scott de La Pocatière succède au père Louis-Marie comme secrétaire général des cours. Il suggère une approche fort adaptée à sa clientèle:

Le soir à la veillée, vous vous installez sous la lampe pendant que la famille se repose; vous lisez le cours entier à haute voix, les autres écoutent. A la fin, vous posez les questions les uns après les autres. Si personne ne peut répondre, vous relisez la partie qui explique la question et la réponse se fixe dans votre esprit. C'est en somme, un jeu de société, et vous y prendrez goût. Faites-vous questionner par votre grande soeur; par les membres de votre famille; c'est moins gênant que de répondre à un maître inconnu⁶.

⁵ TCN, 10 juillet 1929, p. 9.

⁶ TCN, 21 jan. 1931, p. 151.

Les cours faisaient place aux femmes. Le secrétaire Auguste Scott écrit au début des années 30: [de l'inscription des femmes]

On nous écrit de partout pour s[...] enquérir. Nous n'y voyons aucun inconvénient moral. Ce serait même une louable ambition de la part des jeunes filles de nos campagnes, élévées dans un milieu rural, et qui ambitionnent d'y demeurer. S'il s'en trouve plusieurs dans un même centre, elles verront à se regrouper, pour passer les examens, sous la direction des religieuses de leur paroisse, dans la salle du couvent, ou dans la classe modèle du village. La directrice recevra ces mêmes questions, s'engagera à la même surveillance honnête, et les certificats d'étude et de récompenses iront indifféremment aux meilleurs résultats, qu'ils soient remportés par des jeunes filles ou des jeunes gens⁷

On a constaté précédemment, que 34% des diplômés de 1934 étaient des femmes. Il est possible d'imaginer que dans bien des familles, ce sont elles qui lisaient les cours, le soir au coin du feu et qu'elles jouaient un rôle de catalyseur dans les échanges. La recherche sur le sujet est encore à faire.

Plusieurs prêtres ont été dénombrés parmi les diplômés des cours à domicile. Un vicaire (l'abbé Lemonde), remarqué par la qualité de ses réponses aux examens a même été sollicité pour produire, à l'été 1933, une série de six leçons sur l'entretien du jardin potager. Cette contribution a même donné naissance à la rubrique *cours à domicile non officiels*, parce qu'il n'y avait pas d'examens spéciaux à la fin de ces leçons.

Auguste Scott note que le clergé des paroisses a collaboré d'une façon remarquable à l'organisation des cours en encourageant les paroissiens à s'inscrire et en surveillant les examens. Il écrivait:

Quelle est l'attitude des vicaires ? Sans les consulter un par un, après avoir pris conseil auprès des plus zélés, nous avons risqué le système d'examens, en escomptant d'avance leur bienveillance. Plusieurs nous écrivent, non pour nous blâmer, mais pour nous féliciter. C'est, selon quelques-uns, un excellent moyen de grouper les jeunes, et de les unir pour un but commun, l'instruction agricole. Des curés même s'engagent d'avance à faire subir des examens et ils font plus, ils recrutent des étudiants. C'est du zèle bien placé et nous les en félicitons bien sincèrement⁸.

Les images liées à l'entraide, en milieu rural, sont habituellement associées aux corvées matérielles: construction de granges, aménagements du terrain ou de sentiers, transports du bois de chauffage, aide au voisin dont la récolte tardive est menacée par l'orage. On connaît moins l'entraide mutuelle qui s'exerçait dans l'apprentissage de la parole en groupe, et que les cours à domicile avaient pour but de stimuler. Gérard Filion a écrit au sujet des cultivateurs de 1940:

⁷ TCN, 28 jan. 1931, p. 167.

⁸ TCN, 28 jan. 1931, p. 167.

Les cultivateurs de l'époque [décennie 1930] parlaient peu, parce qu'ils avaient peu d'instruction. Mais quand ils se hasardaient à s'exprimer, c'était avec un sens du réel qui forçait l'admiration⁹.

Les cours à domicile se prêtaient à l'apprentissage de la parole, notamment dans les équipes d'étude hebdomadaire. L'équipe d'étude comportait cinq ou six cultivateurs du même rang qui se réunissaient une fois par semaine pour discuter d'un sujet défini d'avance. En 1937, on dénombrait plus de 3,000 équipes d'étude à travers la province. Des brochures émanant du secrétariat de l'UCC et distribuées dans tous les cercles paroissiaux précisaient le fonctionnement des équipes d'étude. On expliquait qu'en élaborant le programme d'étude du cercle paroissial, le bureau de direction devait tenir compte des problèmes spéciaux de la paroisse.

Un exemple de l'efficacité et de l'influence des groupes d'étude nous est rapporté par un ancien agronome, Joseph Laliberté, qui a vécu les débuts de la colonisation de Roquemaure et de Guyenne entre 1933 et 1945.

Dans nos études, durant l'hiver, j'avais douze équipes d'études. [...] Je réunissais les chefs d'équipe, le dimanche après la messe. Je digérais avec eux-autres et je leur faisais digérer la p'tite leçon qu'ils allaient avoir à discuter dans chacune de leurs équipes. Chaque semaine, ils tenaient des réunions dans chacun de leurs rangs, et le dimanche on faisait une réunion générale. [...] Toutes ces équipes d'études ont eu un effet terrible sur l'éducation et la formation des gens. Les assemblées où les gens de Roquemaure allaient, les gars se levaient et étaient capables de parler en public. Ils posaient des questions.

[...] Tu as eu le même résultat à Guyenne. Eux sont allés plus loin que ça. Les gars de Guyenne arrivaient au début de partout [dans la province]. Pour former un lien paroissial, ça prenait des années dans les vieilles paroisses autrefois. Mais avec les équipes d'étude, le culte de la paroisse, le goût de la paroisse a sorti, ça n'a pas été long. [...] On a vécu des expériences avant-gardistes. [...] Bien oui, dans *Cité Libre*, deux ou trois sociologues étaient venus étudier Guyenne, et parlaient d'une expérience communiste. Ils louangeaient ça monsieur, puis rattachaient ça au marxisme au coton. Mais, c'était pas ça pantoute! (sic). Notre idéologie était tout autre: coopération, éducation, résultats économiques dans le but de former un esprit paroissial le plus tôt possible, économie d'un nombre d'années pour établir un colon sur une ferme¹⁰.

⁹ Gérard Filion, *Fais ce que peux. En guise de mémoire*, Montréal, Boréal, 1989, 384 pp.

¹⁰ Christian Morissonneau, «Mouvements populaires et colonisation dans l'Abitibi des années 1930. Le témoignage de l'histoire orale», dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, *Évolution et éclatement du monde rural*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales et Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 520 pp., pp. 429-437.

Cette description enthousiaste ne s'applique certes pas à toutes les paroisses rurales du Québec, ni à toutes les époques de notre histoire. Par contre, ce témoignage rejoint les objectifs fondamentaux qui ont toujours été visés par les promoteurs des cours à domicile de l'UCC. Quand en 1968, l'UCC cesse la publication des cours c'est parce que de nouveaux modes de rencontre, de nouvelles sources d'information apparaissaient plus aptes à atteindre les objectifs qui avaient motivé l'aventure des cours à domicile.

En 1989, Gérard Filion évoque l'influence des équipes d'étude, durant les années 1940:

Déjà les aumôniers prennent moins de place dans les débats et les discussions, l'intense travail d'éducation ayant délié la langue des cultivateurs et leur ayant donné plus d'assurance en public¹¹.

Je conclus en signalant les similitudes étonnantes qu'on peut trouver entre le corpus des cours à domicile et le corpus biblique lui-même. Tout comme le corpus biblique, les cours à domicile rendent compte de l'histoire d'un peuple, des changements de mentalité, des grands tournants de son évolution. Ce corpus s'est constitué pendant 40 ans, (chiffre biblique) et se découpe en 43 livres (pas loin des 73 livres du corpus biblique, visuellement parlant). Tout comme le corpus biblique, les cours à domicile comportent des livres historiques, des livres de lois, de sagesse et même des livres apocryphes, comme le cours à domicile non officiel de l'abbé Lemonde dont nous avons parlé. L'analogie avec la Bible se retrouve encore au niveau des deux sources des rédactions: laïque et sacerdotale. Enfin, ces cours, un peu comme la Bible, constituent aujourd'hui encore, un patrimoine à explorer, une page d'histoire rurale à redécouvrir, et même un enseignement qui, pour l'essentiel, n'a pas vieilli. Et pourquoi ce corpus ne serait-il pas une source d'inspiration pour notre monde rural inquiet de son devenir? «Faire de l'histoire n'a de sens que si cela permet de mieux se coller avec le présent¹²».

¹¹ Gérard, Filion, *Fais ce que peu. En guide de mémoire*, Montréal, Boréal, 1989, p. 177.

¹² Georges Duby, *Magazine littéraire*, no. 189, nov. 1929, p. 19.